



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **REP032**
 Durée : **2 heures**
 Dernière mise à jour : **24/07/2025**

AT/MP : DE LA DÉCLARATION À LA CONTESTATION DES DÉCISIONS DE LA CPAM

Formateur(s)

Yann BOUGENAU, Avocat associé OREN AVOCATS, spécialisé en droit du travail – accident du travail et maladies professionnelles, au sein du Barreau de Lyon; Florent JOUBERT, Avocat au Barreau de Lyon, exerçant en droit du travail et de la sécurité sociale, au profit des salariés;

Notions et questions abordées

AT/MP : de la déclaration à la contestation des décisions de la CPAM

Comment suivre les procédures devant la CPAM et, le cas échéant les contester ? Regards croisés employeur/salarié

PRÉSENTATION

Face à la dématérialisation des procédures, il devient impératif de s'emparer des procédures accident du travail et maladie professionnelle, que ce soit pour les entreprises mais également pour les salariés.

Lors de cette session de formation, les intervenants porteront un regard critique sur les situations que peuvent rencontrer les entreprises et les salariés. Un regard croisé qui permet d'appréhender la matière et intégrer dans sa pratique les bons réflexes.

PROGRAMME

- Comment déclarer l'AT/MP ?
- Comment suivre la procédure devant la CPAM ?
- Comment contester la décision de la CPAM ?
- Quels sont les impacts des contestations ?

OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures AT/MP
- Savoir déclarer un accident ou une maladie professionnelle
- Savoir contester une décision de la CPAM
- Intégrer dans votre pratique les enjeux de la matière

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Avocats, DRH, préventeurs, experts-comptables...

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire.
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation.
- Ce webinaire permet de valider 2 heures au titre de la formation continue.
- Sous réserve d'un nombre minimum de 50 inscrits. Dans le cas contraire, Lexlearning se réserve le droit d'annuler le webinaire et de procéder au remboursement des inscriptions.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.